



Pendant des années, **l'ex-mari de Caroline a essayé d'effacer la maman du cœur et de l'esprit de son enfant**. Objectif: rester son seul parent... Une situation pas si rare mais bien difficile à vivre et à gérer.

Texte Christine Masuy / Photo Doc privé

«Il voulait que je disparaísse de la vie de ma fille»

«Un soir glacial d'hiver, au retour d'une semaine chez son père, Gwendolyn s'est effondrée. On aurait dit que son visage avait vieilli, que sa voix était usée. Je l'ai serrée dans mes bras, mais elle s'est raidie. Chez Daddy, m'a-t-elle dit, j'avais envie de voler. De sauter par la fenêtre. C'est trop dur, Maman... Je veux mourir!»
Gwendolyn a 8 ans. Depuis la séparation de ses parents, la petite fille vit au milieu d'un champ de bataille. Pire encore: elle est devenue une arme. L'arme choisie par son père pour essayer de détruire sa mère... «J'étais anéantie, se souvient Caroline. Comment accepter que cet homme que j'avais aimé soit maintenant aveuglé par une telle haine que, dans son combat contre moi, il soit prêt à détruire notre propre fille?»

J'étais de trop

L'histoire de Caroline commence comme un film hollywoodien. Jeune journaliste française à New York, elle obtient l'interview d'un chan-

teur que l'on dit prometteur: Julian Jones. Elle tombe sous son charme, l'épouse et lui donne une petite fille. «La naissance de Gwendolyn agit sur Julian comme une sorte de déclencheur, raconte Caroline. Il se mit soudain à me haïr. Comme si, en devenant mère, j'étais devenue son ennemie. Julian n'était pas jaloux du bébé comme nombre de nouveaux pères, il ne supportait pas que je passe plus de temps que lui avec Gwendolyn. Lorsqu'elle pleurait la nuit, il se ruait dans sa chambre pour être le premier. Il jouait du coude pour m'empêcher de la prendre dans mes bras. Il interrompait nos bains et nos jeux en criant que c'était à son tour de passer du temps avec sa fille. On aurait dit que nous étions en compétition. Même les séances d'allaitement semblaient le perturber... La vérité s'imposa alors violemment à moi: Julian désirait être le seul objet d'attention de notre bébé. Et dans cette triade familiale infernale, j'étais de trop.»

Le pressentiment de Caroline se

vérifie rapidement. Gwendolyn a 18 mois lorsque le couple se sépare. «Julian, qui avait toujours eu un attachement fusionnel à sa fille, décide alors de se l'approprier. Entièrement. Il veut que je disparaísse de la vie de notre enfant. Le juge m'accorde évidemment des droits, mais Julian met en place une stratégie perverse pour tenter de m'effacer du cœur et de l'esprit de Gwendolyn. Chaque fois qu'elle rapportait de chez moi un quelconque petit objet, Julian et Aïcha, sa nouvelle compagne, le faisaient disparaître aussitôt. Plus que tout, ils détestaient les doudous que Gwendolyn frottait contre mon cou pour les imprégner de mon parfum. Aïcha les passait systématiquement à la machine à laver. Dès que Gwendolyn arrivait chez son père, elle devait prendre une douche. «Pour éliminer le parfum de ta mère», lui disait-on. On la forçait à changer de vêtements, à changer de coiffure. C'était une espèce d'appropriation psychique de l'enfant, et Gwendolyn le ressentait. Elle

appelait son père 'Baddad' (mauvais père en anglais) alors que, par opposition, elle m'appelait 'Maman'. Plus Julian faisait d'efforts pour nous séparer, plus Gwendolyn était attachée à moi.

Le syndrome d'aliénation parentale

Lorsque Gwendolyn était chez son père, j'avais le droit de lui téléphoner, mais Julian ne me la passait pas. Je l'entendais dire: 'Pourquoi ne veux-tu pas parler à Maman? Maman va être triste de ne pas pouvoir te parler!' Puis il rattachait en riant. Un jour, Gwendolyn m'a expliqué: 'Daddy m'a dit que j'aurais un bonbon si je ne te parle pas'. Seul un fou pouvait exiger cela de sa fille! Jusqu'où Julian était-il prêt à aller pour nous éloigner l'une de l'autre? Ne savait-il pas qu'il risquait de détruire notre enfant en voulant s'approprier?

Un mot tournait en boucle dans mon esprit: endoctrinement. Julian répétait sans cesse à Gwendolyn: 'Tu n'es pas triste, tu fais semblant, c'est ta mère qui te dit de pleurer. Tu n'as pas peur, tu fais semblant, c'est ta mère qui te dit de dire que tu as peur!' Puis il a sorti l'arme fatale devant un tribunal américain: le syndrome d'aliénation parentale...» Le syndrome d'aliénation parentale (SAP) est une théorie développée par le psy américain Richard Gardner. Selon lui, dans le cadre d'un divorce conflictuel, il n'est pas rare qu'un parent tente d'endoctriner un enfant contre l'autre parent. Ce lavage de cerveau aurait pour objectif d'obtenir la garde mais aussi, plus largement, de se venger de son ex. La théorie du SAP est largement décriée par le monde scientifique, mais les tribunaux y sont sensibles. «Le recours au SAP est extrêmement casse-gueule parce que l'aliénation fonctionne en miroir, affirme Caroline Bréhat. Lorsque Julian me décrivait aux experts et aux juges comme une mère pathologique, folle, dangereuse, qui pratiquait le lavage de cerveau sur Gwendolyn, c'est de lui qu'il parlait en réalité.» Ce petit jeu

du 'c'est celui qui le dit qui l'est' est un terrible piège. Car bon nombre de femmes renoncent à dénoncer un ex-conjoint aliénant de peur d'être elles-mêmes considérées comme aliénantes. Aux USA, on a ainsi vu des enfants confiés en garde exclusive à des pères incestueux parce que la mère, qui avait dénoncé l'affaire, a été accusée de SAP...

Empêtrée dans une toile d'araignée

«Quand on brandit le syndrome d'aliénation parentale, il y a souvent une inversion des culpabilités, affirme Caroline. Et il est très difficile pour le parent qui cherche à protéger son enfant de prouver sa bonne foi. Les tribunaux américains commencent à le percevoir, mais le SAP semble avoir encore de beaux jours devant lui en Europe...» En Belgique, dans le cadre d'une interpellation parlementaire, le ministre de la Justice a effectivement répondu en novembre dernier que «la justice prête une attention à la problématique des divorces conflictuels et considère dans ce contexte le SAP comme une forme particulière de maltraitance d'enfants».

«Julian déploya des trésors de théâtralité pour incarner le père martyr persécuté par une mère malfaisante, poursuit Caroline. Il demanda l'autorité parentale exclusive au motif que j'étais folle et qu'il était inquiet pour la sécurité de la petite. J'étais empêtrée dans une gigantesque toile d'araignée: plus je tentais de protéger Gwendolyn, plus j'étais considérée comme aliénante, et plus je risquais de perdre la garde. Gwendolyn allait de plus en plus mal. Elle faisait des cauchemars, elle s'arrachait les cheveux, elle criait sans cesse, me tapait, se tapait, pleurait sans raison. Elle revenait de chez son père en me disant qu'elle m'avait parlé à travers les tuyaux de la douche et me demandait si je l'avais entendue. Elle hurlait de douleur lorsque je lui répondais: 'Non, je ne t'ai pas en-

tendue'. Elle régressait, et la seule manière de la calmer était de la prendre dans mes bras, de la câliner en lui chantant la berceuse que je lui chantais lorsqu'elle était bébé. Jusqu'à ce soir glacial où elle m'a raconté qu'elle aurait voulu s'envoler...»
L'été suivant, Caroline est rentrée en France avec sa fille et a obtenu sa garde exclusive. «Gwendolyn a 11 ans maintenant. Elle va aussi bien que possible. On ne sort pas indemne d'une telle emprise psychique. Mais elle a retrouvé goût à la vie et je suis certaine qu'elle va s'en sortir.»

«Julian désirait être le seul objet d'attention de notre bébé. J'étais de trop...»

A lire

Mauvais père, Caroline Bréhat, Les Arènes, 17 €.

